

L'un des thèmes de notre Congrès

LA DYSLEXIE

par
C. FREINET

« *La dyslexie est la découverte pédagogique du siècle* », écrit Roger Mucchielli dans son récent livre : *La Dyslexie, maladie du siècle* (1).

Nous n'éprouverions pas le besoin d'ajouter nos discussions à la masse de documents se rapportant à cette maladie, si nous n'avions des observations importantes à faire, fruit de notre pédagogie, et qui pourraient bien amener une certaine reconsidération du phénomène et de son traitement.

Nous aurons donc au Congrès une séance spéciale qui sera consacrée à la discussion de cette question. Nous allons y inviter M. Mucchielli.

Nos camarades de l'Indre nous envoient un rapport du Dr Thimel sur ce même thème. Nous allons demander à nos amis d'inviter le Dr Thimel à notre Congrès. Et enfin, nous serons nombreux à apporter notre expérience et nos témoignages.

Je me contenterai, en préparation de cette séance, de signaler les points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord avec les thèses généralement admises, et sur lesquels un échange de vues serait particulièrement profitable.

1^o. Il y avait incontestablement moins de dyslexiques il y a cinquante ans qu'aujourd'hui. Les causes existaient peut-être déjà, mais elles n'entraînaient aucun des problèmes graves qu'on se pose aujourd'hui dans tant de classes. D'où vient cette aggravation?

Elle vient à mon avis de la difficulté croissante des enfants de se plier aux pratiques scolaires. A cause d'un milieu moins perturbant, et correctif des erreurs possibles de l'Ecole, les difficultés que rencontraient l'enfant étaient moins dramatiques.

(1) Roger Mucchielli et Arlette Bourcier : *La Dyslexie, maladie du siècle*, Ed. Sociales Françaises, Paris.

L'enfant s'adapte assez facilement aux exigences de la famille ou du milieu. L'enfant dyslexique est aussi intelligent que les autres (Mucchielli le reconnaît) ; il parle aussi bien que les autres sans inverser ni syllabes ni mots. Le drame se situe aux premiers contacts avec l'École.

2°. Nous en concluons que, sauf dans les cas rares de déficience organique la dyslexie est un produit de l'école. Mucchielli le reconnaît implicitement lorsqu'il écrit :

« On peut dire que la dyslexie est un des effets inévitables d'un certain état de relation Moi-Univers lorsqu'on met l'enfant en devoir d'apprendre à lire... »

« Le Moi est mal assuré dans un univers désorienté ».

« Définir la dyslexie c'est donc, d'abord, la ramener à ce qu'elle est, c'est-à-dire un état provoqué par l'instance d'un devoir-lire surgissant dans un type de relations sujet-univers incapable d'accomplir cette instance, d'assimiler ce devoir, et se trouvant dans l'impossibilité d'intégrer ce mécanisme ».

Mais, et c'est là la nouveauté, si nous supprimons le *Devoir-lire*, si, par notre méthode naturelle, l'enfant apprend à lire et à écrire comme il apprend à parler, le drame qui accable l'enfant disparaîtra. L'enfant ne sera pas dyslexique.

C'est pourquoi nous nous faisons fort de démontrer par l'expérience qu'on ne fait pas de dyslexiques dans les classes Freinet. C'est là un fait nouveau d'une importance considérable qui devrait amener les spécialistes à reconsidérer le problème de la dyslexie, sa présentation et sa guérison.

3°. Il y a des enfants qui ont des difficultés pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, comme il en est qui ne parviennent qu'au bout de 3, 4 ou 5 ans à parler correctement. (Il serait intéressant de rechercher si,

par hasard ce ne serait pas les mêmes). Or, cette lenteur à apprendre à parler et donc à écrire, n'est une tare que par rapport à des normes arbitraires. L'enfant qui parle tard n'en est nullement affecté dans son développement intellectuel. Il serait curieux d'étudier si, ce ne serait pas le contraire : les enfants parlant tôt, extériorisant trop vite leurs sensations, tandis que ceux qui parlent tard seraient plus enclins à la réflexion profonde.

Qu'un enfant apprenne tard à écrire et à lire n'est de même une tare que pour les normes scolaires qui contrarient dangereusement l'évolution des enfants et en faussent l'apprentissage. Ce retard peut fort bien n'avoir absolument aucune répercussion sur l'évolution scolaire ultérieure de ces enfants.

« C'est par rapport seulement à un ensemble de mécanismes-à-acquérir que le dyslexique, virtuel jusque là, se révèle comme « impuissant », « incapable » ou « inapte. »

Et nous avons là, du même coup l'explication psychologique des réalités constatées qu'il n'y a pas de dyslexiques dans nos classes.

4°. Et cela pour les enfants qui commencent leur apprentissage selon notre pédagogie. S'ils ont souffert, au cours des premières années de cet affrontement au « devoir-lire » et « devoir-écrire », ils risquent d'en être marqués pour toute leur scolarité, comme par les séquelles d'une maladie.

La guérison est d'autant plus longue et difficile que l'enfant a souffert plus longtemps de cet affrontement. Il nous a fallu trois ans pour rééduquer un enfant massacré jusqu'à 10 ans autant par les mauvaises méthodes scolaires que par la mauvaise rééducation qu'on lui avait imposée.

5°. Dans cette rééducation j'ai constaté que la plus grave séquelle est que l'enfant avait perdu totalement la no-

tion naturelle qu'on écrit pour dire quelque chose et que ce qu'on lit doit signifier aussi quelque chose. Les mots n'étant plus placés dans leur contexte culturel vital n'avaient plus aucune figure spécifique : l'enfant les écrit et les lit au hasard de ses souvenirs scolaires faussés.

Notre dyslexique nous a fait aujourd'hui un beau poème, avec encore des fautes certes, mais il est guéri et sauvé.

Nous allons, au cours de la prochaine année, faire plus méthodiquement à l'Ecole Freinet la rééducation des dyslexiques que nous recruterons. Nous associerons à notre méthode le traitement par l'Aurelle qui rétablit certains circuits auditifs déficients.

6°. *La gaucherie, et la gaucherie contrariée.* Mucchielli dit que les gauchers sont maladroits. Je crois que c'est faux. Les meilleurs joueurs de boules, les meilleurs tireurs sont gauchers. Un menuisier gaucher est un bon menuisier. Non, les gauchers ne sont au moins pas plus maladroits que les droitiers. Ce serait une question à examiner statistiquement.

Il n'en est pas de même à l'école. Si on force le gaucher à écrire de la main droite, il peut en être perturbé. Mais écrire de la main gauche n'est pourtant pas simple. C'est comme si on faisait

manœuvrer à un gaucher une machine conçue par un droitier. Cette manœuvre entraînerait bien des erreurs et des fatigues.

Le seul fait de ne pas voir ce qu'on écrit est perturbant.

7°. On dira parfois que les dyslexiques écrivent mal parce qu'ils sont gauchers. Mais il faudrait savoir (expérience impossible à faire) s'ils écriraient mieux s'ils étaient droitiers. Ce n'est pas certain.

8°. D'ailleurs le traitement de la gaucherie ne devrait pas se faire seulement sur la correction de l'écriture et de la lecture.

« *Le concept d'espace de vie, écrit encore Mucchielli, est dû à Lewin, et il en a détaillé les implications pédagogiques. Dans le monde où se déploient les mouvements de l'enfant, les limites, les barrières, les interdits doivent, si on veut parvenir à une bonne mise en place des repères et donc une orientation maximale de l'action, ne pas dépasser un certain degré de saturation et de pression* ».

Voilà qui donne une valeur supplémentaire à notre pédagogie.

Nous pensons, sur de telles bases, apporter un utile éclaircissement et une simplification exemplaire au problème de la dyslexie.

C. F.

L'EDUCATEUR

offre à ses lecteurs deux éditions technologiques.

- Une édition *premier degré* avec des bandes enseignantes et des articles pour tous les cours.
- Une édition *second degré* avec une rubrique régulière pour chaque matière (français, maths, histoire-géographie, langues, TSE et sciences, etc...)